

FICHE DE POSTE

(à diffuser au format PDF)

IDENTIFICATION DU POSTE

INTITULE DU POSTE : CHEF DU DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE PATRIMONIALE

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE **DGESIP/ SERVICE DE LA STRATEGIE DE CONTRACTUALISATION, DU FINANCEMENT ET DE L'IMMOBILIER DGESIP B**

CATEGORIE: A / A+

POINTS NBI :

FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME

Management, pilotage, contrôle

DOMAINE FONCTIONNEL RIME

Elaboration et pilotage des politiques publiques

INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME :

Responsable sectorielle/sectoriel

EMPLOI REFERENCE RIME

Responsable sectorielle/sectoriel

CONTEXTE DU RECRUTEMENT (activer les cases souhaitées dans le menu « propriétés »)

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction : 01/07/2018

Suppléance

Durée de la suppléance : du au

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction ou service : DGESIP B

Sous-direction : SOUS -DIRECTION DE L'IMMOBILIER

Bureau et secteur : DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE PATRIMONIALE

Sigle : DGESIP B3-1

Adresse : 1, RUE DESCARTES 75005 PARIS

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CHEF DE DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE PATRIMONIALE

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 7

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : NEANT

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE (missions, organisation) :

Au sein de la sous-direction de l'immobilier, le département de la stratégie patrimoniale a pour missions :

- de décliner pour le MESRI la politique immobilière de l'Etat
- d'assurer une fonction d'appui et d'expertise, notamment en matière de transition énergétique
- Concevoir un système d'information sur l'immobilier des établissements
- Contribuer à définir et à mettre en œuvre une stratégie en matière de logement étudiant

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : A : 7 B : 0 C : 1

DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Stratégie du Ministère en matière immobilière :

Deuxième poste de dépense des universités après la masse salariale, le patrimoine immobilier, avec ses 18 millions de m², représente un enjeu technique et financier majeur pour l'Etat et ses opérateurs. La vie et le vieillissement du parc, le gros entretien rénovation (GER) et le coût de la transition énergétique sont des enjeux majeurs qui ont des incidences sur l'équilibre financier des établissements.

Pour répondre à ces défis, le ministère, via la DGEIP et sa sous-direction de l'immobilier a mis en œuvre d'une véritable stratégie en matière immobilière, à l'échelle des établissements comme des regroupements d'universités et d'établissements.

Ce poste est au sein de la DGEIP, direction en charge la tutelle de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Cette direction élabore et met en œuvre la politique relative à l'ensemble des formations supérieures, initiales et tout au long de la vie, relevant du ministre en charge de l'enseignement supérieur, la vie étudiante. Elle impulse et coordonne la rédaction de la stratégie nationale d'enseignement supérieur, y compris dans sa dimension européenne et internationale. Elle est en appui des politiques de moyens, qui sont gérées par des établissements autonomes. Dans ce registre, la politique immobilière est un enjeu crucial et le poste qui est proposé ici est un poste clé du soutien à la politique immobilière de ces établissements dans une période de changement importante.

Missions de la sous-direction de l'immobilier :

La sous-direction de l'immobilier élabore et structure les stratégies patrimoniales. Elle assure le pilotage de la politique immobilière, non seulement pour la mise en œuvre des stratégies immobilières par les opérateurs, pour l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la documentation, la recherche et l'innovation, mais aussi pour le pilotage, aux côtés des rectorats, d'opérations d'envergure nationale.

La sous-direction de l'immobilier fonctionne avec trois pôles :

- Le département du pilotage immobilier qui assure la relation unique avec le site (tous types d'établissement, y compris CROUS et/ou délégations des organismes, tous modes de réalisation et de financement, y compris extrabudgétaire) et la synthèse budgétaire pour l'immobilier de l'ESR,

- Une mission chargée du pilotage et de la maîtrise des projets d'envergure nationale (Plan Campus, Saclay, Condorcet, Centre Hospitalo-Universitaire Nord Grand Paris...), et en capacité de porter la parole de l'Etat dans le cadre de projets impliquant les représentations déconcentrées du plus haut niveau (Préfets de Régions, Régions, Direction du Budget, personnalités politiques de premier plan...).

- Le département de la stratégie patrimoniale, qui porte l'expertise thématique au service de la sous-direction (juridique, économique, financière et comptable, technique, environnementale et numérique, domaniale et commande publique), des relations interministérielles (notamment les CPER et la PIE) et des chantiers ou outils nationaux (référentiels, outils, guides et actions de professionnalisation,

Missions du département de la stratégie patrimoniale

Le département de la stratégie patrimoniale est à la fois un relais régulier auprès de l'ensemble des institutions représentatives de la communauté universitaire, immobilière et technique (CPU, ARTIES, DIE, DAE, associations des différentes branches professionnelles de l'immobilier, CIE, DAJ, etc.), mais aussi l'organe qui porte la réflexion, les expérimentations et l'expertise budgétaire, juridique et technique concernant l'immobilier des établissements de l'enseignement supérieur.

La/le cheffe de département de la stratégie patrimoniale assure une fonction d'encadrement des personnels du département et une fonction de conseil et de représentation au niveau de la sous-direction et de la direction générale.

Il/elle participe pleinement à l'ensemble des missions de la sous-direction.

Le/la responsable doit mettre en place l'organisation et les processus de travail de son département en veillant à articuler des métiers, outils et méthodes différents issus des structures du département du pilotage immobilier et de la mission des grands projets immobiliers). Il veille à ancrer les expertises produites sur des pratiques opérationnelles, en assurant dans le plan de charges des agents du département, une capacité d'intervention au bénéfice du département du pilotage immobilier.

Le rôle du / de la chef (fe) de département est d'animer et d'encadrer les experts du département et d'assurer la cohérence entre les différents leviers qui déclinent la politique immobilière de l'Etat. Il/elle doit assurer la poursuite et l'aboutissement des démarches engagées (document sur le numérique, étude partenariale sur l'optimisation et la rénovation du patrimoine universitaire, feuille de route sur la transition énergétique, valorisation du patrimoine immobilier, cadre de cohérence des référentiels de SI immobiliers, etc.) et préparer des propositions d'orientations de stratégie immobilière.

Il /elle met en œuvre et anime pour le MESRI la politique immobilière de l'Etat.

Elle/il participe à la mise en œuvre d'une stratégie patrimoniale en matière universitaire qui passe notamment par la synthèse des schémas pluriannuels de stratégie immobilière élaborés par les opérateurs et par le suivi annuel consolidé de leur mise en œuvre, ainsi que par une réflexion sur l'organisation immobilière de l'ESR

Il/elle assure des fonctions de représentation au Comité d'orientation de la politique immobilière de l'Etat, devant le Conseil immobilier de l'Etat ou lors de réunions interservices, avec le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) etc., ou en interministériel.

Elle/il participe à la mise en œuvre et à la déclinaison des politiques nationales : élaboration et négociation du CPER, prise en compte du plan Campus, réflexion et prospective concernant la propriété du patrimoine par les établissements, réforme des logements de fonction, etc.

Il/elle assure une fonction d'expertise et de conseil :

en encadrant les experts juridiques, notamment concernant les questions domaniales et de maîtrise d'ouvrage

en participant à la définition d'outils et de méthodologies techniques en appui aux stratégies

en définissant des stratégies de valorisation et de rationalisation du patrimoine

Elle/il assure la liaison avec le service de la direction de l'immobilier de l'Etat, et le lien avec la Banque Européenne d'Investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations pour la mise au point de contrats de prêts types, et en lien avec le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) pour la mise en œuvre du nouveau cadre de la procédure d'évaluation socioéconomique préalable des projets d'investissement immobilier.

Il/elle participe et encadre la mise en place d'un système d'information sur l'immobilier des établissements dans l'objectif de développer un véritable système d'aide à la décision centré sur les valeurs technique, économique et d'usage du « patrimoine », et des tableaux de bord. Elle/il s'appuiera sur ces informations pour réaliser des synthèses nationales en matière d'immobilier.

Elle/il travaille en lien avec la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour la mise en place et la mise à jour du système d'information sur le patrimoine immobilier des établissements.

Il/elle participera à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie en matière de logement étudiant.

Elle/Il sera attentive à l'articulation entre la politique du logement et ses différents instruments en lien avec la sous-direction de la vie étudiante et avec la DGUHC Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, placée sous la double tutelle du ministère du logement et de la ville et du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Elle/il assure aussi bien une vision transversale de la politique immobilière qu'un échange et une mise en œuvre des politiques avec le département du pilotage de l'immobilier universitaire.

Pour ce faire, il/elle travaille en étroite collaboration et au quotidien avec les personnels du département du pilotage de l'immobilier, afin d'assurer une cohérence parfaite entre l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie patrimoniale.

Le/la chef (fe) de département est en interaction avec de nombreux services, dont notamment le CGET, la Direction de l'Immobilier de l'Etat, la CPU, l'AMUE, la CDC, le SGMAP, et aussi les principaux réseaux en matière d'immobilier, c'est-à-dire les ingénieurs régionaux de l'équipement, les directeurs du patrimoine ou les chefs de projets Campus. Il/elle mobilise les compétences de ces réseaux professionnels.

La/le cheffe de département de la stratégie patrimoniale est un véritable promoteur d'idées ayant la capacité d'aller jusqu'à la modélisation experte de pratiques nouvelles.

RESPONSABILITES PARTICULIERES : NEANT

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> d'autres ministères |
| <input checked="" type="checkbox"/> les agents du ministère | <input checked="" type="checkbox"/> les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> d'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> le secteur privé | <input type="checkbox"/> des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE :

CONNAISSANCES :

Connaissance du fonctionnement de l'Etat et des différentes institutions impliquées dans l'immobilier, notamment universitaire
Connaissance du milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche
Connaissance en matière de gestion de patrimoine et de maîtrise d'ouvrage, de procédures foncières

COMPETENCES :

Capacité à synthétiser, à rédiger des conclusions, à les présenter et à les défendre
Conduite de chantiers et de réformes, en lien avec des interlocuteurs institutionnels
Très bonne aptitude au dialogue avec les différents partenaires (ministères, établissements, académies, etc.)
Capacité à travailler sur des processus avec des calendriers et délais contraints
Encadrement d'équipes et autonomie
Connaissances techniques et juridiques relatives à l'immobilier, expérience du pilotage d'études
Capacité à mener un travail interministériel

VOS CONTACTS RH (nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique)

DECROIX Guillaume, sous-directeur de l'immobilier, 01 55 55 81 79, guillaume.decroix@enseignementsup.gouv.fr